



SECTION SYNDICALE IFREMER
GENAVIR



Ifremer/Genavir



Pourquoi nous refusons de siéger au CA de l'Ifremer ce 9 avril 2009

Où va la recherche en France ?

La France compte plus de 211000 personnels de recherche dont 45% en poste dans des structures soutenues majoritairement par des fonds publics. Environ 49000 exercent comme enseignants-chercheurs dans les universités, et 44000 dans une trentaine d'organismes de droit public (CNRS, INRA, Cemagref, IRD, ...) ou privé (CEA, BRGM, CIRAD, Ifremer...).

Depuis les manifestations de 2005, une forte majorité de Français soutient les chercheurs et a conscience de l'intérêt de maintenir une recherche de haut niveau. Parallèlement, la politique menée par le gouvernement n'a fait qu'aggraver la situation. Le discours du président de la République du 22 janvier sur sa stratégie pour la recherche et l'innovation contenait de nombreuses inexactitudes et a surtout exprimé un grand mépris ; ce discours a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, le personnel de la recherche qui avait le sentiment de ne pas être écouté, se sent depuis insulté par ce gouvernement.

Depuis, des actions sont menées en continu dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche. L'absence de réponse aux revendications (restitution des emplois supprimés, plan pluriannuel de créations d'emplois, arrêt du démantèlement des organismes, statut des enseignants-chercheurs, contrat doctoral unique, réforme de la formation et du recrutement des enseignants), appelle à poursuivre la protestation contre des réformes de déstructuration de la recherche publique.

Où va l'Ifremer ?

Comme nous l'avons dénoncé en décembre dernier, le budget 2009 de l'Ifremer a franchi la ligne rouge avec une mise en réserve de 3,9 M€, une baisse de 7,5 % des programmes scientifiques, des navires qui resteront plus d'un an à quai (temps cumulé) et une chute de 0,9 % de la masse salariale. L'effectif permanent de l'Unité Economique et Sociale Ifremer-Genavir, déjà en diminution d'une trentaine de postes en 2007 et 2008, va encore perdre plus de 50 postes en 2009, principalement au détriment des emplois de recherche.

La baisse des effectifs concerne également les intérimaires et les personnes sous contrat à durée déterminée. Cette dérive est dangereuse pour l'avenir de l'Ifremer qui risque de ne plus être capable de répondre à ses missions et aux contrats signés, conduisant à la régression des activités, voire au transfert d'une partie vers le privé et au développement accru de sous-traitances.

Parallèlement, la restructuration (ou plutôt déstructuration) que subit l'institut depuis plus de 5 ans conduit à ce que de nombreux salariés éprouvent des difficultés croissantes à assumer leurs tâches. L'accroissement des tâches de gestion, la décroissance des financements institutionnels, la multiplication des sources de financement contractuel obligent les équipes à consacrer un temps croissant à la réponse aux appels d'offre et à la chasse perpétuelle aux contrats, parfois minuscules. Les personnels techniques, en nombre réduit, sont soumis quant à eux à un émiettement des tâches qui nuit au maintien d'un niveau raisonnable d'unité et de qualité. Ils dépendent parfois de plusieurs projets ou actions dont les responsables pensent qu'ils travaillent exclusivement pour eux.

Aujourd'hui, la rédaction du contrat quadriennal repose sur une négociation avec l'Etat marquée par la plus grande opacité. Ainsi par exemple, la direction de l'institut affirme que la surveillance du milieu marin est une priorité, mais en même temps, ne peut pas dire quel rôle le ministère de l'Environnement entend lui faire jouer.

A ce jour, seul le Comité Scientifique a examiné un projet, qui ne figure même pas dans le dossier du CA. A la lecture de ce document, communiqué par les élus du personnel au Comité scientifique, force est de constater que l'Ifremer rame à contre courant : alors que le Grenelle de la mer, annonce comme premier défi celui de la connaissance (« *favoriser et valoriser la recherche et l'innovation marine et maritime* », « *diffuser et vulgariser les travaux de la recherche marine* » et « *attirer les jeunes vers les métiers de la recherche et de l'innovation maritime* »), le projet de contrat tend à transformer l'Ifremer en simple agence de financement de projets. Il met l'expertise en exergue, sans positionner en amont les recherches ~~indispensables~~ indispensables à cette expertise. Or, la connaissance de l'océan ne doit pas se réduire à sa dimension immédiatement utile.

Pour la préparation de ce contrat, le personnel n'a plus son mot à dire. Par ailleurs, un tel contrat n'a de valeur que de nom, puisque n'y figurera aucun engagement en termes financiers ou humains.

Nos revendications

Pour nous, les établissements de recherche publics doivent continuer à jouer un rôle majeur dans la structure nationale de la recherche. Ceci exige un rôle d'opérateur fort et concerne bien entendu l'Ifremer.

Les représentants du personnel élus au Conseil d'Administration de l'Ifremer demandent :

- que les missions de l'institut soient clairement réaffirmées et non sujettes à des négociations purement conjoncturelles, basées seulement sur un souci d'économie à court terme,
- la mise en place de programmes sans course constante aux contrats, et le plein emploi de la flotte,
- que le contrat quadriennal comporte un engagement pluriannuel de l'Etat sur les moyens financiers et humains : fin des mises en réserve (toujours suivies d'annulations) de budgets, restitution des postes supprimés depuis 2007, financement permettant une véritable revalorisation des salaires et des carrières.

En effet, nous demandons (depuis 25 ans !) un réel plan de gestion prospective des emplois et compétences (GPEC) en cohérence avec les programmes. Cette programmation doit avoir pour objectif de maintenir et de développer l'emploi scientifique permanent, de réduire la précarité, notamment la proportion de CDD au sein des emplois. Or, les rares emplois ouverts depuis 2005 privilégient la gestion au détriment de la recherche !

Les élus au Conseil d'Administration de l'Ifremer appellent le personnel à rester vigilants et à participer aux actions que les organisations syndicales proposeront pour la défense de la recherche et de ses salariés.

Les élus du personnel au Conseil d'Administration de l'Ifremer

Anne-Marie Alayse (CGT), Martial Catherine (CGT), Gilbert Dutto (SNPO-FO),
Raoul Gabellec (CFDT), Sylvie Hurel (CFDT), Pascal Moriconi (CFDT), Jean Tournadre (CFDT)